



# SUBVENTIONS D'APPUI COMMUNAUTAIRE 2021 DIRECTIVES POUR LES DEMANDEURS

**Date limite :  
Le 6 août 2021 à 16h00 HAE**

## À PROPOS DE LA FONDATION CANADIENNE DES FEMMES

La Fondation canadienne des femmes est un organisme phare du mouvement pour l'égalité des genres au Canada. À travers le financement, la recherche, la défense des intérêts et le partage des connaissances, la Fondation s'emploie à susciter un changement systémique afin de permettre l'inclusion de toutes les femmes. En appuyant des programmes communautaires, la Fondation renforce la capacité des femmes et des filles à pouvoir agir pour se sortir de la violence et de la pauvreté et renforcer leur estime de soi et leur leadership.

Fondée en 1991 pour répondre à un besoin criant en matière de philanthropie à l'intention des femmes, la Fondation canadienne des femmes est aujourd'hui l'une des plus importantes fondations du genre au monde. Avec l'aide de ses donateurs et donatrices, la Fondation a recueilli plus de 90 millions de dollars et subventionné plus de 1 900 programmes partout au pays. Les programmes de la Fondation s'attaquent aux causes fondamentales des problématiques qui touchent les femmes et les filles et aident ces dernières à surmonter les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées.

La Fondation canadienne des femmes vise à être inclusive d'une grande diversité de personnes de tout genre et de toute orientation sexuelle. Nos efforts tendent avant tout à venir en aide aux personnes qui rencontrent un plus grand nombre d'obstacles et qui n'ont pas accès aux services adéquats. Cela comprend celles qui s'identifient comme femmes, filles, trans, genderqueer, non-binaires et 2SLGBTQ|+.

## NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE SUBVENTIONS

La Fondation canadienne des femmes priorise l'inclusion et tient compte des obstacles en matière d'accessibilité. En ce qui a trait à l'attribution de subventions, notre vision de l'égalité des genres pour toutes s'exprime par la priorité que nous accordons aux femmes, aux

---

« Tant que nous n'aurons pas toutes réussi,  
aucune de nous n'aura réussi. »

*Rosemary Brown*  
Mère fondatrice, Fondation canadienne des femmes.

---



filles et aux personnes trans, bispirituelles et non binaires qui font face à des obstacles multiples.

Nous reconnaissons les historiques et effets continus de la colonisation, du racisme, de la violence et de l'exclusion. Conséquemment, la Fondation canadienne des femmes a choisi de centrer son travail sur ces communautés :

- ✓ Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires issues des **Premières Nations et des communautés métisses et inuites**
- ✓ Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires **noires**
- ✓ Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires **en situation de handicap**
- ✓ Les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queer, en questionnement, intersexes, pansexuelles, androgènes et asexuelles (**2SLGBTQI+**)

## À PROPOS DES SUBVENTIONS D'APPUI COMMUNAUTAIRE

La Fondation canadienne des femmes finance des organismes partout au Canada, en accordant la priorité aux communautés qui en ont le plus besoin. Ces organismes œuvrent de diverses manières pour cibler quatre enjeux pressants : la violence fondée sur le genre, la sécurité économique, le pouvoir d'agir des filles et le leadership inclusif.

Historiquement, les *Subventions annuelles* de la Fondation étaient liées à des projets et servaient à soutenir des initiatives aux résultats tangibles correspondant à ses priorités de financement. En réponse à la pression exercée par la pandémie de COVID-19 sur la justice de genre et les organismes pour femmes, la Fondation a choisi d'élargir la portée de ses subventions annuelles. Les organismes peuvent déposer une demande pour couvrir **le coût des programmes et/ou les dépenses opérationnelles**.

Les subventions de la Fondation pour l'année 2021 ont été renommées les « Subventions d'appui communautaire » et sont conçues pour offrir **un financement flexible aux organismes** afin de répondre à un éventail de besoins, par exemple pour couvrir le salaire du personnel, adapter les services pour les offrir en ligne ou faire l'acquisition d'EPI. Les demandeurs devront décrire comment les fonds seront utilisés et comment ces dépenses contribueront à leurs efforts de servir les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, trans ou non binaires de leur communauté.

Environ 24 subventions d'un montant maximal de 20 000 \$ seront octroyées.

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES DES SUBVENTIONS D'APPUI COMMUNAUTAIRE

### DÉTENTEUR DE NUMÉRO DE BIENFAISANCE OU DONATAIRE RECONNU

Les demandeurs doivent être des organismes sans but **lucratif incorporés** et doivent détenir un **numéro valide d'organisme de bienfaisance** de l'Agence du revenu du Canada ou être **une bande** des Premières Nations désignée donataire reconnue par l'Agence du revenu du Canada.

Si votre organisme ne détient pas de numéro de bienfaisance ou n'est pas donataire reconnu, nous pouvons accepter une demande présentée en partenariat avec un autre organisme de bienfaisance incorporé dont le mandat correspond au projet. Le conseil d'administration de l'autre organisme portera la responsabilité fiscale de la subvention et sera légalement responsable de veiller à ce que les fonds soient dépensés aux fins de bienfaisance prévues. Le conseil d'administration devra signer une lettre d'entente et travailler en partenariat avec l'organisme responsable de la mise en œuvre du projet.

### MANDAT DE L'ORGANISME

Nous considérerons les demandes des organismes aux caractéristiques suivantes :

- ✓ Expérience notable dans la prestation de programmes et/ou de services ou la gestion d'initiatives de plaidoyer avec/pour des femmes, des filles ou des personnes bispirituelles, trans ou non binaires **confrontées à des barrières multiples et n'ayant pas accès aux services adéquats**, dont :
  - Personnes issues des Premières Nations et des communautés métisses et inuites
  - Personnes noires
  - Personnes racisées
  - Personnes vivant en milieu rural, éloigné ou nordique
  - Personnes 2SLGBTQI+
  - Personnes à faible revenu
  - Personnes âgées
  - Personnes réfugiées, immigrantes ou sans statut
  - Personnes en situation de handicap/ qui sont malentendantes
  - Personnes jeunes
  
- ✓ Offrent des programmes et/ou des services ou gèrent des initiatives de plaidoyer qui **correspondent à au moins un des axes de financement de la Fondation** :
  - **Violence fondée sur le genre** : Des organismes qui appuient les femmes et les personnes bispirituelles, trans ou non binaires, et leurs enfants, ayant vécu la violence, l'exploitation sexuelle ou l'exploitation par le travail ou qui travaillent à prévenir la violence chez les jeunes.



- **Sécurité économique** : Des organismes qui visent à accroître l'employabilité et les perspectives économiques des femmes et des personnes bispirituelles, trans ou non binaires à faibles revenus, sans emploi ou sous-employées.
- **Pouvoir d'agir des filles** : Des organismes qui appuient les filles et les jeunes personnes bispirituelles, trans ou non binaires de 9 à 13 ans par l'entremise d'activités de groupe, dans des environnements réservés aux filles, qui renforcent le pouvoir d'agir des participantes et favorisent leur sentiment d'appartenance.
- **Leadership inclusif** : Des organismes qui aident les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, trans ou non binaires à développer leurs compétences en leadership et leur fournissent des occasions pratiques de parfaire celles-ci.

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME

### LES PROPOSITIONS CONVAINCANTES DOIVENT...

- ✓ Démontrer que l'organisme répond aux critères d'admissibilité listés ci-dessus
- ✓ Montrer que l'organisme :
  - Applique une **analyse féministe intersectionnelle** à sa structure et à ses activités organisationnelles
  - Reconnaît les **recouvrements entre les inégalités et les barrières à la participation** comme l'origine ethnique, la classe sociale, les identités sexuelle et de genre, les handicaps, le statut d'immigration, la langue et/ou la situation géographique. Utilise une **approche positive** fondée sur les avoirs et centrée sur les connaissances et le vécu des participantes.
  - **Tient compte des réalités vécues des participant-e-s** (par ex. en offrant un service de garde, de l'aide au transport, de l'assistance pour accéder aux services et aux programmes, etc.)
  - A établi des **partenariats** avec d'autres organismes locaux ou communautaires détenant de l'expérience auprès des femmes, des filles et des personnes trans, bispirituelles ou non binaires. Clearly communicate **how the funds will be used** to support the organization's capacity to serve women, girls, Two-Spirit, trans, and/or non-binary people in their community
- ✓ Expliquer clairement **comment les fonds seront utilisés** pour renforcer leur capacité à servir les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, trans et/ou non binaires de leur communauté



- ✓ Présenter un **budget clair et équilibré**

### LA PRIORITÉ SERA ACCORDÉE AUX...

- ✓ Organismes **dirigés par des femmes et des personnes bispirituelles, trans ou non binaires** de populations confrontées à des barrières multiples qui n'ont pas accès aux services adéquats
- ✓ Organismes au service des :
  - Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires issues des Premières Nations et des communautés métisses et inuites
  - Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires noires
  - Les femmes, filles et personnes trans, bispirituelles et non binaires en situation de handicap
  - Les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queer, en questionnement, intersexes, pansexuelles, androgènes et asexuelles (2SLGBTQI+)
- ✓ **Les organismes populaires** à budget modeste (définis comme les organismes dont le budget d'exploitation annuel est inférieur à 1 million de dollars ou les refuges/maisons d'hébergement dont le budget d'exploitation annuel est inférieur à 2 millions de dollars)

### LA FONDATION CANADIENNE DES FEMMES NE ne finance PAS

- ✗ Les individus;
- ✗ Les agences gouvernementales fédérales, provinciales ou municipales et les commissions scolaires (elles peuvent être impliquées dans le projet, mais la subvention sera directement accordée à l'organisme communautaire);
- ✗ Les organismes à but lucratif;
- ✗ Les événements de financement;
- ✗ Les conférences;
- ✗ Les projets hors du Canada;
- ✗ Les projets qui ne sont pas exclusivement ou principalement axés sur les femmes, les filles et les personnes trans, bispirituelles et non binaires;
- ✗ Le financement de déficit ou d'urgence;
- ✗ Les films ou vidéos (à moins qu'ils ne s'inscrivent dans un projet plus vaste);
- ✗ Les dépenses en capital.

## PROCESSUS ET ÉCHÉANCIER

### DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

La date limite pour présenter une demande est le 6 août 2021 à 16h00 HAE.

### COMITÉ CONSULTATIF DES SUBVENTIONS D'APPUI COMMUNAUTAIRE

Un comité de sélection formé de bénévoles de partout au pays et ayant de l'expérience en matières relatives, de partenaires donateurs et de représentantes de la Fondation canadienne des femmes examinera les demandes. Le comité de sélection formulera des recommandations à l'intention du conseil d'administration quant aux projets à subventionner. C'est le conseil d'administration qui donne l'approbation finale pour toutes les subventions.

Committee recommendations are informed by the strength of the application, i.e., the extent to which the application aligns with the criteria outlined above, and regional spread.

### ÉCHÉANCIER

Date limite pour déposer une demande complète	6 août
Lecture et présélection des demandes	Août et septembre
Rencontre du comité pour la sélection finale	Octobre
Approbation de la sélection finale par le conseil d'administration	Novembre
Les organismes demandeurs sont avisés	Décembre
Octroi des subvention	Janvier 2022

## POUR OBTENIR DE L'AIDE

### DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LES DEMANDEURS

Veuillez consulter les instructions pour les questions relatives à la demande de subvention, au modèle de budget, ainsi que la section Foire aux questions sur notre site Internet :

<https://canadianwomen.org/fr/subventions-communautaire2021/>

### INSCRIVEZ-VOUS À NOS WEBINAIRES

- [\*Subventions d'appui communautaire: Ce que vous devez savoir\*](#)  
Le 21 juin à 11h00 HAE
- [\*Community Needs Grants: What You Need to Know\*](#) (en anglais)  
Le 21 juin à 13h00 HAE



## CONTACTEZ-NOUS

Notre équipe se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Téléphone : (416) 365-1444  
Sans frais : 1 (866) 293-4483

Télécopieur : (416) 365-1745  
ATS : (416) 365-1732

**Jacqueline Hall (ext. 231)**  
Gestionnaire de programme  
[jhall@canadianwomen.org](mailto:jhall@canadianwomen.org)

## MERCI À NOS PARTISAN.E.S

Les subventions d'appui communautaire sont rendues possible grâce à la générosité des donateurs et donatrices :



Femmes et Égalité  
des genres Canada

Women and Gender  
Equality Canada

Canada

THE  
**HOUSSIAN**  
FOUNDATION

et de multiples autres sociétés partenaires, donateurs et donatrices individuel-le-s et fondations familiales privées à travers le pays.